

Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière

Mémoires et commentaires écrits

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 8 novembre 2022 au 7 mars 2023

Participation

- 29 commentaires écrits (citoyens)
- 12 mémoires (organismes)

Lien web

<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca>

Mise en contexte

La Ville de Québec souhaite élaborer une Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière. Une réflexion s'avère pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années : l'implantation du tramway, le développement de l'écoquartier D'Estimauville et de l'Espace d'innovation D'Estimauville, le redéveloppement des Galeries de la Canardière, la construction du nouveau complexe hospitalier (NCH) et le déploiement éventuel de la zone InnoVitam. Ainsi, la Ville a lancé une démarche de participation publique pour inviter les citoyens à rêver les quartiers de la Canardière et à collaborer à l'élaboration de sa Vision d'aménagement.

Les citoyens qui habitent, travaillent ou fréquentent le secteur ainsi que les acteurs économiques, institutionnels ou communautaires intéressés ont été invités à partager leur connaissance du milieu et à donner leur avis sur diverses thématiques : l'habitation, le développement durable avec son volet environnement, social et économique, le cadre bâti et les axes structurants et la mobilité.

Consultation en ligne

Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière



La Ville de Québec poursuit sa démarche de participation publique amorcée en 2021 et invite les citoyens à rêver les quartiers de la Canardière et à collaborer à l'élaboration de sa Vision d'aménagement. Rappelons qu'une réflexion s'avère pertinente puisque les quartiers de Maizerets et du Vieux-Moulin accueilleront de nombreux projets publics et privés d'ici les prochaines années.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la [page Web du projet](#).

DÉPÔTS DE DOCUMENTS OU COMMENTAIRES

Il était possible pour les citoyens et les représentants d'organismes d'assister aux multiples ateliers d'échanges en présence ou en virtuel pour exprimer leur point de vue. De plus, ils étaient invités à transmettre leurs commentaires par écrits ou déposer des mémoires liés aux thématiques de consultation afin d'enrichir la réflexion sur la Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière.

Les citoyens devaient remplir un formulaire d'autorisation afin que la Ville de Québec rendre public et mettre en ligne leurs commentaires écrits sur la [plateforme de participation citoyenne](#). Les diverses réponses des participants sont demeurées anonymes et ont été traitées de façon confidentielle.

Objectifs de la consultation

- Impliquer les citoyens dans la démarche participative en amont de l'élaboration de la Vision;
- Présenter la démarche d'élaboration de la Vision d'aménagement et le portrait du territoire visé;
- Recueillir les points de vue des citoyens sur les différentes thématiques;
- Connaître leurs attentes et leurs préoccupations.

Communication

Des moyens de communication variés ont été utilisés pour inviter les citoyens aux activités de consultation.

- Cartons d'invitation distribués aux portes des citoyens concernés;
- Communiqués de presse;
- Site web de la Ville;
- Réseaux sociaux;
- Actualités dans les pages web des arrondissements;
- Envoi courriel à la liste des abonnés (conseils de quartier, Arrondissements, personnes intéressées par le projet);
- Kiosque de porte ouverte;
- Séances d'information.

Documentation

La documentation en lien avec la démarche consultative est disponible sur le site Internet de la Ville de Québec.

<https://www.ville.quebec.gc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=75>

Pour en savoir plus sur le projet de Vision d'aménagement, vous pouvez consulter la page Web du projet.

https://www.ville.quebec.gc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/visions/quartiers-canardiere/index.aspx

Secteur d'intervention

Le secteur visé concerne le quartier de Maizerets ainsi qu'une partie du quartier du Vieux-Moulin. Il est délimité par la voie ferrée parallèle au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest, l'autoroute Félix-Leclerc au nord, les avenues de la Lande et Saint-Ulric à l'est ainsi que l'autoroute Dufferin-Montmorency au sud. Le secteur d'intervention englobe ainsi trois stations de tramway, en plus du pôle d'échanges D'Estimauville.



PREMIÈRE PARTIE : COMMENTAIRES ÉCRITS

Participation

- 29 commentaires écrits
- 23 citoyens ont apporté un commentaire via le formulaire en ligne
- 7 citoyens ont partagé et signé une lettre commune destinée aux responsables de l'élaboration de la Vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière

Enjeux

Les principaux enjeux soulevés dans les commentaires soumis par les citoyens dans le cadre de la consultation écrite :

- Davantage de logements sociaux
- Opposition au projet InnoVitam
- Favoriser l'accès au fleuve
- Préserver la biodiversité
- Importance de la participation citoyenne dans le développement du quartier
- En faveur du projet de centre autogéré sur le site du garage municipal

Les commentaires ont été reproduits tels que reçus par le formulaire en ligne ou par courriel. Comme mentionné dans le formulaire, nous avons traité les commentaires de manière confidentielle et donc aucune information personnelle (ex. nom et prénom) n'apparaît.

Citoyen/citoyenne 1 : Je sais que ce ne fait pas parti du secteur proprement dit de Canardière, mais est-ce que la Ville songe à améliorer l'apparence visuelle du boulevard Henri Bourassa entre le Chemin de la Canardière et l'autoroute Félix-Leclerc, car esthétiquement c'est laid. Le boulevard Henri Bourassa au nord de l'autoroute Félix Leclerc c'est un beau boulevard, mais pas au sud. Ça fait vraiment pitié.

Citoyen/citoyenne 2 : Il faut que le choix des citoyens du quartier soit pris en compte. Ce devrait être un lieu pour du logement social. Il faut conserver l'accès au fleuve. Il faut augmenter la couverture verte.

Citoyen/citoyenne 3 : À l'aune de « l'ère des catastrophes » dans laquelle nous rentrons — changements climatiques, effondrement de la biodiversité, raréfaction des ressources critiques, inégalités socioéconomiques stratosphériques, délitement de la démocratie, etc. — il est plus que jamais essentiel de faire un pas de côté, en tant que société, si nous voulons éviter un effondrement civilisationnel brutal.

Il s'agit donc de donner le pouvoir aux citoyen·nes de décider ce qu'ils souhaitent, dans leur localité et à l'échelle globale. Il est urgent de ralentir l'exploitation de la nature, de sortir du capitalisme, du contrôle totalitaire de l'homme sur le monde, et bâtir une société basée sur les communs, la solidarité et la justice sociale. À ce titre, je dénonce frontalement et complètement

le projet InnoVitam, qui nous enfonce plus en avant de la catastrophe et le désespoir. STOP À INNOVITAM!

Citoyen/citoyenne 4 : Le garage municipal est un bâtiment historique qui devrait être décontaminé et redonné à la communauté de Maizerets pour développer des projets communautaires, humains et qui supporte le développement des communautés plus démunies.

Citoyen/citoyenne 5 : La démarche ne pourra être menée sans une participation décisionnelle de la population du territoire. Il ne faut pas répéter le développement sauvage de cette partie de Québec vécu depuis plus de cent ans. Vous devrez intégrer les demandes du milieu pour en faire un milieu de vie de qualité respectueux de la volonté de ceux et celles qui y vivent. Prétendre que vous valoriserez le développement durable fait face à un passé très peu éloquent. L'Université Laval devra démontrer son indépendance des acteurs tel le Port de Québec.

Citoyen/citoyenne 6 : Je suis contre la vision d'aménagement proposée par la Ville, car celle-ci ne reflète pas les besoins exprimés à maintes reprises par les résidents du territoire visé. Ce projet favorise surtout l'industrie, même "verte", dans un quartier déjà saturé d'infrastructures industrielles et traumatisé par les impacts que ces dernières causent. InnoVitam accroîtra cette synergie déconnectée d'un milieu de vie urbain de qualité. Je souhaite au contraire que le territoire visé réduise l'emprise des surfaces industrielles (Port de Québec, Medicago, dépôts à neige, CN...) et se transforme en quartier agréable à vivre. Pour cela, je soutiens le projet de développement de jardins ou d'espaces communautaires (conversion du garage municipal proposé par la Table Citoyenne Littoral-Est), la création de nombreuses liaisons piétonnes et cyclables avec le quartier Limoilou, le littoral, la baie de Beauport, l'accessibilité au fleuve et à l'estuaire de la rivière Saint-Charles par exemple. Le centre-ville, de surcroît lorsqu'il a le privilège d'être au bord de l'eau, n'est plus un endroit pour édifier des bâtisses commerciales.

Merci de ne pas aller de l'avant avec un projet qui est axé sur la perception de taxes et le faux prestige d'attirer des entreprises internationales recyclant le capitalisme. Ce quartier doit être connecté à la nature plutôt qu'à la 5G !

Citoyen/citoyenne 7 : Je suis un citoyen de Saint-Sauveur, ingénieur forestier de formation, je suis membre de plusieurs organismes populaires de Québec, dont deux à la présidence et un autre au conseil d'administration. Je crois que la Ville de Québec aurait intérêt à travailler davantage avec les organisations du milieu dans ce dossier. Dans les années 1990, j'ai avec d'autres empêché le Port de Québec d'enterrer la plage qui est maintenant un endroit recherché à Québec. C'est l'opinion publique qui fait avancer les causes environnementales.

Citoyen/citoyenne 8 : Sans être défaitiste, malheureusement je crois qu'il est trop tard pour stopper tout ce que le maire Labeaume a commencé et que Bruno Marchand continue en coq qu'il est avec l'appui du gouvernement.

Citoyen/citoyenne 9 : Nous avons besoin d'espaces verts pour contrer la pollution qui s'abat sur Limoilou. Nous voulons un jardin communautaire autogéré parce que vous détruisez les nôtres sans avis. Nous voulons des appartements à prix modiques et des coopératives d'habitation parmi les logements trop chers dans cette cité-limoilousienne. On a besoin de vous pour investir en nous. On ne veut pas faire venir de grosse entreprise qui va prendre la totalité de nos logements déjà occupés. La gentrification nous a fait assez mal déjà...

Citoyen/citoyenne 10 : Je m'adresse à vous en tant que fière citoyenne du quartier Maizerets. Dans le cadre de cette consultation de la population, je désire vous adresser mon total désaccord avec le projet de développement industriel du quartier de la Ville de Québec. En effet, de par le niveau déjà trop élevé de polluants dans l'air, par le manque d'accès actuel au fleuve pour les citoyens qui ne fait pas sens, par le projet stimulant et inclusif de Centre social autogéré déjà bien entamé tout en considérant la crise du logement actuelle nécessitant de conserver des terrains pour du logement social en quantité suffisante, il me semble complètement aberrant que la Ville aille de l'avant avec le projet InnoVitam qui ira à l'encontre des besoins de la population. En souhaitant fortement que la Ville écoute les avis citoyens, je vous remercie grandement pour l'attention portée à cette lettre.

Citoyen/citoyenne 11 : Dans Maizerets, les rues sont deux fois trop larges et on manque d'espace vert. Il faudrait réduire toutes les rues d'une voie afin de créer une bordure végétale et des pistes cyclables. Les terrains réservés pour InnoVitam devraient être utilisés pour des besoins issus de la communauté (logement social, parc, commerces de proximités). Il faut également détruire l'autoroute Dufferin et fermer l'incinérateur.

Citoyen/citoyenne 12 : Le projet d'aménagement proposé pour les quartiers de la Canardière n'est pas représentatif des besoins et réalités de la population de ce secteur. En pleine crise du logement, la priorité devrait être de travailler d'arrache-pied à mettre en œuvre des projets d'habitations sociales. Plutôt, le type d'aménagement tel que proposé crée une pression sur la valeur foncière du secteur ce qui, par conséquent, encourage les promoteurs immobiliers et certains propriétaires à augmenter de manière obscène le prix de leurs logements, d'évincer des locataires longtemps établis dans le quartier ainsi que de construire des tours à condos haut de gamme. Bref, le projet tel que proposé contribue à fragiliser le parc locatif du secteur et d'éroder le filet social et communautaire de ces quartiers.

Citoyen/citoyenne 13 : Au regard de la vocation des terrains qui ont été décontaminés dans la zone littorale est, une démarche rigoureuse et scientifique devrait être appliquée. Dans le contexte des efforts qui doivent être faits pour augmenter la biodiversité, les terrains au sud du quartier devraient être restitués à la nature. La Ville devrait donc utiliser l'approche qui a été développée par l'INRS et qui a été utilisée dans l'est de Montréal.

Citoyen/citoyenne 14 : Pour une Ville ouverte et inclusive, il faut miser sur une qualité de vie de quartiers pour tous les citoyens d'où l'importance d'écouter et d'entendre les citoyens du quartier Maizerets, un quartier qui doit demeurer accessible aux jeunes familles et aux personnes vieillissantes avec des logements abordables et de bonne qualité, des espaces verts, des commerces de proximité incluant des épiceries. J'espère que la Ville fera une large place à la vision et aux propositions citoyennes pour faire de notre quartier un modèle de développement durable et humain pour tous et toutes, un lieu de choix pour grandir, vieillir et rêver d'un monde meilleur où chacun aura une place de choix. Merci !

Citoyen/citoyenne 15 : Mon conjoint et moi allons porter et chercher notre fils à la garderie sur Canardière tous les jours, à partir des environs du Cégep. Traverser sous le viaduc du train et marcher sur Canardière est tellement désagréable avec l'odeur des voitures, le bruit de la circulation. Le sentiment de sécurité y est impossible, avec les voitures qui roulent vite et qui tournent abruptement aux intersections. L'été, quand nous y allons en vélo, c'est encore plus insécurisant - vraiment pas le choix de passer par le trottoir.

Et qui veut avoir une garderie devant un incinérateur ?! N'importe quel parent se poserait la question et aurait de sérieux doutes. Nous nous sommes posé la question, et devant l'absence de choix et parce que le milieu, de l'intérieur, nous semblait superbe, nous avons pris la place offerte. Et nous ne le regrettons pas parce que notre CPE est extraordinaire ! Mais le milieu de vie de tous les jours de notre enfant mérite mieux. Beaucoup mieux. Il mérite un milieu exempt de pollution de l'air causé par les voitures et par l'incinérateur ; exempt de pollution sonore, où on peut se parler sans devoir hausser la voix pour se faire entendre par-dessus le bruit des voitures ; un milieu où on est fier-e d'aller, un milieu où il fait bon être.

Québec, c'est une Ville riche et belle. Quand je marche sur Canardière, entre le Cégep et Henri-Bourassa, c'est un visage triste, pollué, appauvri, gris et morose de la Ville que je côtoie. Entrer dans Maizerets devrait se faire avec le même sentiment de confort et de sécurité que celui qui est vécu dans le milieu embourgeoisé du Vieux-Limoilou.

Quand est-ce que cette jonction si importante au sein de Limoilou sera adaptée au 21^e siècle? Le "tout à l'auto" et ses effets pervers affectent le sentiment de sécurité, le "bien-vivre" en Ville, le sentiment d'appartenance aussi. Faisons de Canardière un axe vert, sécuritaire, à visage humain. C'est un enjeu de justice sociale et de justice climatique.

Citoyen/citoyenne 16 : J'ai participé aux consultations en présence, et j'ai été extrêmement déçue pour les raisons suivantes :

- Le projet InnoVitam n'a jamais été abordé.
- Les conversations portaient sur la forme et pas le fond.
- Le découpage choisi est mauvais et nous avons répété les mêmes choses à tous les ateliers.
- Le boulevard Montmorency, qui est très problématique, n'a pas été abordé lors des axes structurants (j'ai bien conscience que vous refusez de prendre action, car la plupart des chauffards qui circulent sur le boulevard conduisent des camions de la Ville, et c'est scandaleux !).
- Plus de la moitié des personnes présentes dans la salle étaient employées par la Ville de Québec, ou étudiantes (et avaient l'obligation d'observer et de ne pas participer).

- Deux des consultations ont eu lieu en dehors du territoire visé, et le centre communautaire n'est pas très accessible en transports en commun depuis les quartiers visés.
- Certains des animateurs et observateurs avaient des attitudes peu respectueuses des citoyens.
- Peu de citoyens étaient présents et nous étions toujours les mêmes à chaque séance. Il est de votre ressort d'aller rejoindre tous les groupes de personnes. Votre sondage indique bien que la plupart des résidents du quartier sont âgés et peu mobiles, et vous n'avez pas fait d'évènements accessibles pour ces personnes. Il est évident que vous n'avez pas l'intention d'écouter les citoyens et que vous allez continuer à donner les pleins pouvoirs aux entreprises et développeurs privés. Voici ma liste de commentaires :
- Je REFUSE le projet InnoVitam.
- J'EXIGE le contrôle des loyers en particulier dans les nouvelles constructions, qui poussent comme des champignons dans nos quartiers.
- J'EXIGE la construction de logements sociaux dans nos quartiers très rapidement (il y a des terrains, que la Ville laisse en pâture aux promoteurs immobiliers. La Ville aurait dû prendre action au moment où elle a décidé de revitaliser le secteur. Votre manque de vision démontre votre inaptitude à gérer la Ville).
- J'EXIGE la priorisation de la sécurité des citoyens du quartier (présentement, les automobilistes provenant des banlieues sont privilégiés au détriment des citoyens, qui doivent risquer leurs vies pour traverser les grands axes) ainsi que le bannissement des véhicules bruyants.
- J'EXIGE une diminution de la circulation dans nos quartiers, en particulier des camions
- J'EXIGE la fermeture des salons de jeux (6 en tout sur le territoire) qui sont très mauvais pour les populations vulnérables.
- Je DEMANDE des mesures pour assurer une diversification des commerces présents dans le quartier, et surtout des commerces bon marché, qui pourront être fréquentés par les populations vulnérables.
- Je DEMANDE que la Ville cède la totalité du garage municipal aux citoyens du quartier, pour le projet de centre social autogéré.
- Je DEMANDE que le projet de modification de l'autoroute Dufferin (avec la création du corridor de biodiversité et la gratuité de la baie de Beauport) soit priorisé. La baie de Beauport doit redevenir gratuite dès le printemps 2023. Ce territoire a été offert aux résidents de la ville, PAS À UNE ENTREPRISE PRIVÉE !
- Je RÉCLAME une décentralisation des services du 311. Lorsqu'on fait une plainte, les personnes qui reçoivent les demandes ne connaissent pas les quartiers et ne font pas réellement d'analyse de la situation. AUCUNE demande n'est réellement prise en charge. Il faut un service par quartier, avec des employés qui se déplacent pour constater les problèmes, et prennent des mesures appropriées. Le service tel qu'il est présentement est inutile et sert juste à gaspiller de l'argent du contribuable. C'est honteux.
- Je DEMANDE à la Ville de changer son approche et de faire déménager les industries polluantes qui sont dans Limoilou (la white birch, l'incinérateur, etc.).

J'ai perdu des soirées entières de mon temps pour vos « consultations ». Il est grand temps que vous preniez de vraies actions, qui vont dans le sens de ce qui est demandé par les citoyens. Nous ne voulons pas de vos développements économiques polluants. Nous exigeons des milieux de vie sains et sécuritaires !

Citoyen/citoyenne 17 : Je suis résidente du quartier Maizerets, et étudiante au Cégep de Limoilou. Premièrement, je m'oppose au projet InnoVitam, que la Ville semble vouloir imposer coûte que coûte. Nous n'avons pas besoin de ce genre de développement techno-industriel dans un quartier populaire comme Maizerets. Nous avons surtout besoin que la Ville restaure les écosystèmes sur ce territoire, qui a été dénaturisé à cause de l'activité industrielle passée et la construction d'autoroutes. Déjà, nous vivons les conséquences de la crise climatique et les générations futures en subiront les effets de façon encore plus extrême (inondations, épisodes de canicule, etc.).

Une autre priorité devrait être le logement. Actuellement, non seulement le taux d'occupation est très bas, mais les loyers sont de plus en plus chers. Les seules options disponibles, ce sont les condos de luxe, et on dirait que la Ville reste les bras croisés. Pour une jeune adulte comme moi, partir en appartement dans le contexte actuel implique d'augmenter mes heures de travail (au risque de compromettre mes études) ou de m'endetter encore plus.

Je suis d'accord avec le tramway. Par contre, je pense que la Ville devrait en faire plus pour mettre en échec la culture du "tout à l'auto". Par exemple, d'interdire la construction de stationnement sur le trajet du tramway, que ce soit pour des bureaux ou des résidences, serait une bonne idée.

Citoyen/citoyenne 18 : En résumé, je souhaite que les projets d'aménagement conservent la canopée existante, notamment en conservation le type d'implantation des bâtiments (marge de recul, bâtiments isolés...); que le patrimoine soit reconnu est conservé et que les nouvelles constructions s'intègrent à celles existantes en évitant notamment d'enclaver l'ancien quartier (comme le fait l'écoquartier actuellement qui semble fermé sur lui-même). Merci de l'attention portée à mes commentaires !

Canopée existante fait une différence

Les marges de recul par rapport à la rue, les bâtiments isolés les uns des autres et les petites cours arrière offrent une verdure appréciable au quartier, autant pour les passants, les propriétaires que les d'abaisser les îlots de chaleur. Conservation des arbres (dont la plupart matures) notamment en façades et le long des rues (contribue à l'identité du secteur qu'on associe à son histoire, notamment de villégiature avec le domaine Maizerets et les constructions de villégiature le long du chemin de la Canardière).

Volumétrie

Il y a déjà une densité douce dans le quartier avec les immeubles de 2-3 étages. La concentration de la population est déjà suffisante pour justifier et faire vivre les services de proximité. Des constructions de plus forte densité étant prévues, il serait bien qu'elles soient graduelles pour ne pas créer une barrière et enclaver le secteur ancien. L'aménagement devrait également favoriser les échanges sociaux (les promoteurs auront besoin de l'aide de la Ville parce que ça signifie sacrifier quelques mètres carrés !!). Réfléchir à un aménagement qui

permet un fil conducteur entre les composantes du quartier : hôpital, nouveau secteur résidentiel, secteur résidentiel ancien, secteur commercial...

Patrimoine

Le patrimoine est sous-estimé dans Maizerets, pourtant, il donne la couleur au quartier. Subtilement, la canopée nous ramène à l'époque de la villégiature. La mise en valeur des dernières maisons de villégiature présentes notamment sur le chemin de la Canardière devrait être mise en valeur. Pas besoin d'en faire des musées, mais s'assurer que les propriétaires appliquent un usage respectueux au bâtiment et empêcher les modifications irréversibles et nuisibles.

Construction représentative de la Dépression et de l'Après-Guerre

Encore une fois, aucune intervention majeure n'est nécessaire, mais il serait vraiment intéressant de conserver l'implantation actuelle (prédécesseur aux banlieues), telles les plus grandes marges de recul, les maisons d'après-guerre (du type War Time Housing).

Positif

Bonne desserte de transport en commun sauf vers la 3^e Avenue et les environs qui sont pourtant un axe important de commerces locaux. (Tant qu'à prendre l'auto, c'est plus facile d'aller aux promenades Beauport que sur la 3^e Avenue).

Transport actif

Bonne desserte de piste cyclable. Amélioration possible : faciliter les déplacements Haute-Ville/Basse-Ville, notamment en identifiant une côte sécuritaire et accessible pour les cyclistes (pas trop abrupte, suffisamment d'espace...)

Le secteur Maizerets attire beaucoup de propriétaires occupants notamment par la présence de petit terrain privé. Les petits terrains privés permettent de profiter de l'extérieur, tout en utilisant les services communautaires (ex. : piscine, parc, cours d'école). Les petits terrains privés favorisent également le voisinage et permettent de créer des liens. La cour de l'école Dominique-Savio est un point central du quartier. En combinant asphalte, terrain vert (dont des buts de soccer) et modules de jeu, c'est un endroit sécuritaire pour la rencontre d'amis ou l'apprentissage de sport sur roues (notamment le vélo).

Enjeux

Offrir des services adaptés aux différents types de population. Attirer les visiteurs des autres quartiers, notamment pour le commerce. Conserver la mixité sociale.

Citoyen/citoyenne 19 : Dès mon arrivée 2019, j'ai aimé ce quartier. Lors de la fête de quartier Maizerêves, j'ai appris l'existence du conseil de quartier, initiateur de ce rendez-vous citoyen estival. J'ai joint le conseil de quartier. Peu à peu j'ai pu mieux connaître la réalité du quartier que ce soit en côtoyant des intervenant.es de Saint-Pie X, du P'tit marché solidaire, du Centre Mgr Marcoux et la population en général. Être bénévole aux cuisines collectives, m'impliquer directement à la mise sur pied d'un service de frigo-partage, du projet de médiation culturelle sur l'identité du quartier pour la réalisation de murales ou encore en agriculture urbaine, me donne l'heure juste sur les impacts positifs de projets mis de l'avant par et pour les individus d'une collectivité.

Environnement global – le Territoire

J'ai vu la dynamique citoyenne se déployer autour d'enjeux de qualité de l'air pour une équité face à l'injustice environnementale que subit notre quartier.

À 17%, la canopée est nettement insuffisante. Pour rétablir la situation, il faut augmenter la canopée à 40%. À l'aide d'interventions diverses comme des petites forêts de biodiversité et du verdissement tel que présenté par une majorité de citoyen.nes lors des ateliers de la présente consultation ; notre santé physique et mentale se portera mieux.

L'accès au Fleuve, à la plage, et la valorisation des berges est essentielle, considérant la crise climatique que nous traversons ; l'accès à des lieux de fraîcheur est un impératif.

L'amélioration des déplacements piétons et cyclistes et la réduction de l'utilisation de la voiture sont centrales. Le ralentissement de la circulation alors que de nombreuses familles vivent dans le quartier peut être effectué à l'aide de parklets ou autres mesures d'atténuation. La facilité d'aller d'un parc à l'autre, des rues conviviales favorisent l'habitude de marcher. Pour suivre les recommandations de nombreux médecins, la marche est la meilleure façon de maintenir sa santé. Je me rends à pied au travail, je me porte bien.

Le développement territorial, en respect des écosystèmes et des individus, est la voie tracée par des urbanistes. Je me réfère, par exemple à l'article de France Levert, urbaniste dans la dernière parution de la revue Urbanité Décroissance et sobriété territoriale – précurseurs et expériences en action. Elle rappelle les leviers d'une approche porteuse qui se concrétise par des démarches devant reposer d'abord sur des échanges et des débats, pour faire naître un récit collectif et permettre que la modération, à l'échelle d'un territoire, soit un choix politique ;

- Associer les pratiques de sobriété à une notion d'identité collective (ex. : création d'écolieux où la sobriété est au centre d'une nouvelle culture de « l'habiter » ensemble construite collectivement).
- Éco-exemplarité de la collectivité comme levier important sur le territoire.
- Recherche de l'équité sociale et participation des acteurs de terrain, des acteurs économiques et des citoyens, comme levier vers l'acceptabilité sociale de la sobriété.

Un quartier habité

Un projet de haute technologie est impensable quand on connaît le portrait actuel des quartiers touchés par un développement tel qu'InnoVitam. Notre quartier est déjà impacté : les hausses de loyer ou les rénovictions nous affectent. Dans ce quartier, il y a une population à desservir et non à éjecter. Nous sommes plus de 78% de locataires.

La précarité financière indique la nécessité d'augmenter l'accès à des logements sociaux maintenant. Malheureusement le gouvernement du Québec fait disparaître le programme Accès logis. Il ne prend pas ses responsabilités en matière de logement par contre une partie des terrains doivent être réservés pour des logements sociaux, des coops, du logement tant pour les familles, pour les aîné.es autonomes en perte d'autonomie, ou des personnes avec des besoins particuliers ; c'est évident. La Ville a le devoir d'être proactive, en ce sens.

La bonification de l'offre du logement social est essentielle dans notre secteur afin d'assurer des conditions de vie décentes pour la population résidente : lieu où l'accompagnement fait une grande différence ; qu'on pense au travail qui est effectué à Saint-Pie X.

Il y a aussi d'autres modèles inspirants comme L'Échelon à Sainte-Adèle <http://www.echelonpaysdenhaut.com/>, appartements sociaux avec un centre de jour pour la population qui est touchée par des problématiques de santé mentale. Les personnes qui y habitent ou fréquentent le Centre sont parties prenantes des décisions.

Développement social et économique

J'ai suivi le projet du bâtiment 7, je m'y suis rendue en 2018. Un centre social autogéré avec une gouvernance citoyenne mobilise, c'est un vecteur de changement constructif.

Avec des citoyen.nes du quartier, nous avons organisé des ateliers de cocréation afin de voir l'intérêt, recevoir les idées pour Le garage. Rapidement des organismes communautaires, des jeunes, des gens plus âgés ont manifesté leur motivation à s'unir et créer un espace de collaboration qui puisse offrir une offre sociale et culturelle, et ce avec une gouvernance citoyenne. Cela a été exprimé lors des ateliers tenus le 1er février, notamment. Ce lieu ne peut être que citoyen.

Une réponse pour assurer la sécurité alimentaire, une vie sociale riche et engagée est possible telle que nommer par la plupart des participant.es qui désirent ardemment cet espace citoyen.

Des solutions novatrices émergent du milieu peuvent prendre forme.

Si nous regardons le portrait sociodémographique : 27 % de la population de la population ont entre 24 et 44 ans soit le groupe d'âge qui représente la plus grande proportion, avec un revenu nettement en dessous de la moyenne de la ville de Québec 46,000\$ contre 75,000\$ et avec 74.4% qui gagnent moins de 40,000, 12,9 % sont des personnes immigrantes et 36.2% de personnes ont soit un diplôme de secondaire IV ou sont sans diplôme.

Par exemple, un café culturel mis sur pied par de jeunes adultes. Une expérience, un travail afin de mieux connaître leurs forces et ce qu'ils peuvent apporter à la communauté, serait pertinente. Une majorité de personnes vivent seules soit 53% ; des propositions pour briser l'isolement, mieux se nourrir, se divertir deviennent prioritaires.

La jeunesse a besoin d'être accompagnée et rassurée devant l'avenir. Les participant.es engagé.es dans un projet, développent des compétences personnelles et sociales, la capacité de se nourrir adéquatement, de communiquer, de partager le savoir, de mettre en pratique sur le terrain, en construisant, rénovant tout en contribuant à l'effort collectif.

Le développement économique et social doit d'abord répondre aux besoins du milieu et non s'inscrire dans une logique « Top down ». Le secteur autour de Saint-Pie X est un désert culturel qui pourrait être dynamisé par des entreprises d'économie sociale (café, coop de services, lieux de création, jardins, plantation d'arbres, fabrication de meubles...)

Le patrimoine bâti peut être valorisé par divers projets aussi.

Ressource centrale : la communauté

Les gens qui la forment, les institutions, les organisations ou entreprises offrent des services qui répondent à leurs besoins.

Comment assurer sécurité, climat bienveillant et agir en prévention. Il s'agit d'offrir du soutien, prévoir des mécanismes qui font que les résident.es d'un quartier pourront démarrer des initiatives tant citoyennes qu'entrepreneuriales en accord avec le milieu.

La participation directe est garante de l'adhésion. Celle-ci augmente la capacité d'agir, de devenir actif dans sa communauté. Dans un processus d'autogestion, la personne développe des aptitudes au-delà du métier, connaît ses forces, échange, travaille avec les pairs, apporte des idées novatrices, développe une meilleure connaissance de son milieu et est en mesure de respecter l'environnement.

Apprenons de la pandémie

Un grand nombre de gens ont réalisé qu'être utile à la collectivité, fait une différence. S'il y a une réelle volonté de réduire les inégalités, d'effectuer une transition juste, de préserver la santé de chacun.e et de la nature; il faut faire des choix conséquents.

L'économie sociale, les initiatives citoyennes, les coopératives transforment et provoquent le changement nécessaire. Les principes associés à leur fonctionnement, assurent pérennité et changement social par l'adhésion volontaire, inclusivité, contrôle démocratique exercé par les membres, participation des membres aux aspects économiques, autonomie et indépendance, éducation, formation et information, coopération, engagement envers la communauté. Voilà le type d'entreprises qui nous permettent de faire face aux défis actuels.

Comme membre du conseil de quartier, de la Table citoyenne littorale est et de la communauté du Centre social autogéré, j'appuie les demandes exprimées.

Citoyen/citoyenne 20 : J'habite depuis un an le quartier du Vieux-Limoilou et j'ai résidé durant 26 ans dans le secteur Maizerets. J'ai siégé au conseil de quartier pendant plus de 13 ans. Je me permets dans cette missive une démarche individuelle qui, à défaut de vous influencer, va me permettre minimalement de structurer mes réflexions. À ces titres, j'aimerais vous transmettre quelques opinions soutenues par une implication citoyenne de plusieurs années concernant la consultation publique entreprise par votre administration.

Mes points d'observation et opinions porteront sur l'approche des consultations citoyennes mises en place et des limites imparties au processus, l'absence de vision holistique, la faiblesse dans l'analyse prospective des impacts pour la communauté et le silence « insoutenable » d'acteurs fondamentaux qui affecte de fait la démocratie participative.

L'approche des consultations citoyennes mises en place et les limites imparties au processus

Ayant participé à trois des cinq rencontres de consultation, j'ai à nouveau constaté la confusion ou la mauvaise compréhension du processus de consultation citoyenne dans les démarches entreprises par la Ville. À mes yeux, une réelle consultation doit s'établir sur le fond et non sur la forme du processus. Pour avoir participé à de nombreuses « consultations » de la Ville, j'ai pu observer dans cet exercice les tentatives d'amélioration fonctionnelle pour cette dernière consultation, les responsables ont investi plus d'efforts, d'écoute et d'énergies afin de tenter de répondre aux préoccupations citoyennes.

Beaucoup d'efforts dans un processus à la base questionnable ne sont pas garants de résultats probants pour les citoyens ... ni pour la Ville. Fixer des limites au processus, vouloir interdire ou exclure systématiquement des éléments de fond tel la présence d'InnoVitam, contredit le sens profond du terme participation citoyenne qui implique un engagement au dialogue, à un certain partage du pouvoir. Force est de constater que malgré les intentions exprimées, nous sommes demeurés à un niveau de séances d'information « boostées ».

L'absence d'une vision holistique

Lors des rencontres, on nous présente des éléments fragmentés, à concevoir et à analyser à la pièce. Ce procédé ne permet aucunement d'établir un consensus commun, de définir notre vision citoyenne. Peut-on répondre par les moyens utilisés à des questions simples : quels sont les besoins de la communauté ? Quels sont les perspectives, les besoins d'adaptation de la ville, etc. pour les dix, vingt, quarante prochaines années ? Ma crainte est de voir bâtir la ville du futur en regardant dans le rétroviseur. Pourtant, lors d'échanges informels, beaucoup de

fonctionnaires ont partagé une vision assez claire des impacts potentiels et ils reconnaissent les analyses, les préoccupations exprimées ainsi que les pistes de solutions proposées. Cette situation me préoccupe, quels sont les bloqueurs, les intérêts à préserver ?

La faiblesse dans l'analyse prospective des impacts pour la communauté

Une simple question de ma part qui je l'espère suscitera une saine réaction. Sans vouloir aggraver ce qui que ce soit, comment peut-on se permettre de soumettre à la communauté et aux décideurs un projet si ambitieux qui veut remodeler la ville sans aucune étude d'impact ? Ne pas tenir compte de douze milliards d'investissements qui ne peuvent qu'affecter fondamentalement la communauté déjà implantée. A-t-on débuté une réflexion permettant « d'assurer la rétention des usagers selon leur rapport territorial et temporel au quartier » source inconnue, étudiant urbanisme Université Laval.

Le silence « insoutenable » d'acteurs fondamentaux qui rend de fait caduque la possibilité de démocratie participative

L'exercice de participation implique un engagement au dialogue, un équilibre, un respect à établir ... de part et d'autre. Il ne peut réellement s'opérer sans partage du pouvoir. Mais une question se pose ; comment permettre aux citoyens d'argumenter pleinement, afin d'aider à nourrir la décision publique sans réellement les informer. Alors que « La participation citoyenne est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique ». « La caractéristique principale de la participation est d'amener chacun à s'exprimer en tant qu'acteur de l'intérêt général ». « Les décideurs publics ont la responsabilité d'assurer la qualité et la sincérité des démarches de participation s'ils veulent ouvrir le dialogue avec les citoyens et contribuer à un climat de confiance et de co-construction. C'est aussi une question d'efficacité et de pertinence ; faire les politiques publiques en associant ceux qui les vivent au quotidien, c'est s'assurer d'être au plus près des besoins réels. » Céline Pelletier, Directrice de projet au sein du Centre interministériel de la Participation citoyenne <https://www.modernisation.gouv.fr/associer-les-citoyens/le-centre-interministeriel-de-la-participation-citoyenne>

Conclusion

Donc, on refuse des éléments significatifs lors des moments d'échanges, on reconnaît peu ou pas les besoins de la communauté, on ne tient pas (à ce stade) compte des risques pour les résidents et le partage du pouvoir concernant l'enjeu d'InnoVitam se fait en absence de toute démocratie participative. Les acteurs de l'ombre qui n'ont pas participé aux consultations publiques, mais qui ont procédé en dehors des institutions formelles, les groupes influents qui bénéficiant d'avantages de ressources et/ou de pouvoir et qui profitent habituellement mieux des structures et des fonctionnements administratifs ou politiques sont malgré les dires, parties prenantes du processus. Cela demeure inquiétant, car ce sont ces mêmes acteurs, défendant fondamentalement les mêmes enjeux, selon la même approche qui voulait voir imposer à la communauté le projet Laurentia. Alors que « À la suite d'une évaluation environnementale « rigoureuse et exhaustive », l'Agence avait conclu que le projet de quai en eau profonde dans le secteur Beauport était « susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur..., la qualité de l'air et la santé humaine, les conditions socioéconomiques, ... ». ¹

N'oublions pas que ce sont des citoyens (trop longtemps seuls et sans moyens) qui ont su agir à titre d'acteurs à la défense de l'intérêt général du plus grand nombre. Je conserve la

¹ <https://www.latribune.ca/2021/06/29/le-federal-nautorise-pas-le-projet-laurentia-db4bcc5b1d93331daa2b0b6e394f8046>

certitude que les mêmes causes, les mêmes analyses, les mêmes moyens menés par les mêmes acteurs vont conduire aux mêmes résultats.

J'aimerais conclure en vous remerciant à titre personnel, de votre engagement et de vos efforts, je demeure convaincu malgré des divergences d'opinions que tout comme moi vous êtes impliqué dans le devenir de notre Ville.

Citoyen/citoyenne 21 : Je souhaite profiter de l'occasion offerte par les consultations sur la Vision d'aménagement des quartiers de la Canardière, pour transmettre les inquiétudes et les souhaits de mes concitoyens, qui sont aussi les miens. Au cours des dernières années et encore davantage ces derniers mois, les citoyens se sont mobilisés pour faire entendre leurs points de vue et faire comprendre aux décideurs qu'ils souhaitent prendre activement part à la planification de l'aménagement de leur territoire et se positionner quant à l'avenir de leur communauté. Que ce soit par l'entremise des conseils de quartier ou de la Table citoyenne Littoral Est, dont je reconnais le leadership et appuie les revendications dans ce dossier, j'ai pu entendre les propositions et les doléances des citoyens concernés.

Les inquiétudes se rapportent en premier lieu à la Zone InnoVitam que la Ville semble vouloir traiter comme un projet à part, sur lequel les citoyens ne peuvent se prononcer. De plus, les informations concernant l'avancement et l'avenir de la Zone InnoVitam sont difficiles à obtenir et semblent parfois contradictoires. Pourtant, ce projet qui est loin de faire l'unanimité, aura un impact majeur sur le développement des communautés de Maizerets et Limoilou. L'impossibilité pour les citoyens d'en débattre et de faire valoir leurs propositions, mine donc la crédibilité des consultations en cours.

Je constate aussi que l'argent des contribuables est actuellement dépensé pour la décontamination et l'aménagement des terrains inclus dans la Zone InnoVitam. L'idée avancée dans certains documents et communications selon laquelle ces terrains serviront à des entreprises étrangères et ce, sans qu'il n'y ait eu de débat avec les habitants des quartiers environnant, est inacceptable. Surtout qu'ils semblent avoir une vision différente sur le développement de ce secteur. En effet, une vision citoyenne axées sur l'écologie, l'accès au logement, le renforcement de la collectivité et de l'économie locale et circulaire émerge avec force depuis quelques années dans nos quartiers. Cette vision s'oppose à celle plutôt techno-industrielle et marchande que veulent imposer la Ville, le gouvernement et leurs partenaires avec le projet InnoVitam.

Nous les élu.es, devons prendre acte et exiger que la Ville refasse ses devoirs en matière de consultation et de transparence.

- Je recommande que le développement de la Zone InnoVitam fasse l'objet d'un véritable débat public et que toutes les options soient mises sur la table.
- Je recommande que la vision citoyenne axée sur l'écologie, l'accès au logement, l'économie locale et circulaire guide le développement des quartiers de la Canardière, incluant la Zone InnoVitam.

Par ailleurs, il est notoire que les revendications et doléances citoyennes ne concernent en rien le manque d'emploi, mais bien le manque de logement. C'est la crise du logement qui les inquiète et ce n'est pas la promesse de la création de 15 000 emplois par le projet InnoVitam

qui a de quoi les rassurer. Bien au contraire, l'arrivée hypothétique d'une masse de travailleurs pour combler ses nouveaux emplois viendrait créer une nouvelle pression sur le coût des loyers et accentuerait le déplacement des communautés qui ont fait la force et la beauté des quartiers centraux de notre ville.

Ce phénomène de pression sur le prix des logements se ferait sentir au-delà du secteur des quartiers de la Canardière, notamment dans le Vieux-Limoilou, où croît déjà rapidement une nouvelle classe de travailleurs mieux nantis. De plus, l'arrivée de nouvelles grandes entreprises aura un effet néfaste sur notre milieu au moment où il souffre déjà d'une pénurie de main-d'œuvre qui ne se règlera pas à court terme. Nos commerces de proximité sont actuellement victimes de cette pénurie, tout comme plusieurs services à la population qu'on ne peut se permettre de voir se dégrader davantage. Ce n'est donc pas un plan de création massive d'emplois dont nous avons besoin, mais un plan d'urgence de création de logements sociaux et communautaires.

- Je recommande qu'un plan d'urgence sur le logement, prévoyant la création accélérée de logements sociaux et communautaires, soit déployé dans le cadre du développement des quartiers de la Canardière.

Outre le besoin en logement, la qualité de l'air demeure un enjeu majeur pour les citoyens des quartiers de la canardière et ceux qui les entourent. La mobilisation est grande, notamment dans Limoilou, pour que des actions soient posées afin de réduire les méfaits de cette pollution atmosphérique. Les rapports et données disponibles démontrent que les inquiétudes de la population sont fondées. Il faut profiter des terrains rendus disponibles pour augmenter la canopée et créer de nouveaux boisés. Les terrains accessibles pour le développement des quartiers de la Canardière et de la Zone InnoVitam offrent une rare occasion de créer de nouveaux espaces verts en plein cœur de la ville, afin d'agir de façon significative sur la qualité de l'air. La présence d'arbres a un impact direct, entre autres, sur la réduction de la pollution par particules fines.

Il est également prouvé que l'accès à des espaces verts à proximité du lieu de résidence a un impact positif sur la qualité de vie et même la longévité des habitants des milieux urbains². Il est important de rappeler que les habitants des quartiers en question ont une espérance de vie de plusieurs années inférieures aux habitants d'autres quartiers de la ville³.

- Je recommande que soient verdis les terrains ne pouvant accueillir d'usages bénéficiant à la population locale, tels que du logement et des services de proximité.
- Je recommande que l'autoroute Dufferin-Montmorency soit convertie en boulevard urbain conçu de façon à faciliter l'accès au fleuve pour la population locale.
- Je recommande que le projet de boulevard urbain soit accompagné de la création d'un corridor écologique sur les berges du Fleuve.

Je voudrais également porter votre attention sur le garage municipal de la Canardière qui est appelé à changer de vocation et autour duquel des groupes de citoyens se sont mobilisés avec l'espoir qu'il soit converti en centre social autogéré. Un tel espace est nécessaire à la vitalité des quartiers Vieux-Limoilou et Maizerets dans lesquels plusieurs artistes, artisans, organismes et acteurs de l'économie sociale cherchent des locaux qui se font de plus en plus

² [https://www.thelancet.com/journals/lancplh/article/PIIS2542-5196\(19\)30215-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancplh/article/PIIS2542-5196(19)30215-3/fulltext)

³ <https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/node/2722>

rares. Le fait que cette proposition émerge de la population elle-même et qu'elle suscite un grand intérêt dans la communauté est de bon augure pour le succès d'un tel projet.

La Ville se doit de considérer cette option et rencontrer les porteurs de cette initiative, afin de voir dans quelle mesure elle peut les accompagner pour mener celle-ci à terme. Cependant, l'aspect autogéré du projet est primordial. Ayant été réfléchi et conçu avec l'énergie de nombreux bénévoles, le projet ne doit pas devenir dépendant d'un partenaire privé pouvant y mettre fin de façon unilatérale. Donner la gestion du garage à une entité externe comme InnoVitam par exemple, aurait sans doute pour effet de démobiliser les citoyens qui auraient l'impression que le projet leur échappe. Le sentiment d'appropriation et d'appartenance au projet, déjà perceptible dans la population locale, est garant de son succès et ne doit être compromis.

- Je recommande que la Ville réponde de façon affirmative au désir du regroupement de citoyens voulant transformer le garage municipal de la Canardière en centre social autogéré.

Je salue le travail de tous les fonctionnaires qui ont travaillé très fort et qui ont dédié leurs soirées et leurs fins de semaines aux consultations citoyennes. Cela dit, je trouve dommage que la mobilisation des ressources de la Ville ait servi à esquiver un véritable débat et que les citoyens se soient plutôt retrouvés devant un fait accompli excessivement flou.

Je crois sincèrement que le développement des quartiers de la Canardière est l'occasion de répondre aux aspirations de sa population et offre une belle opportunité pour la Ville de poser des gestes concrets afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. En intégrant le secteur désigné comme la Zone InnoVitam à la réflexion et en revoyant sa vocation, il nous serait possible d'apaiser la grave crise du logement en cours et de contrer le processus de gentrification qui s'accélère. Nous pourrions reverdir massivement le littoral est, redonner l'accès au fleuve tant désiré et reconverter en boulevard la plaie urbaine qu'est l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Finalement, en créant un grand projet de centre social autogéré à la jonction de Maizerets et Vieux-Limoilou, nous créerions un pôle important d'où émergeraient des projets pour et par nos communautés. Un lieu qui pourrait devenir le cœur et la fierté des habitants de nos quartiers. Faisons du développement des quartiers de la Canardière et de la Zone InnoVitam un projet qui nous ressemble et qui met au centre de ses priorités, la démocratie, la justice sociale et l'écologie.

Citoyen/citoyenne 22 : Je vous écris à titre de citoyen, d'abord, mais aussi à titre de député préoccupé par l'avenir du Littoral Est. Cette portion du territoire est située au cœur de la circonscription de Jean-Lesage que je représente, et c'est pourquoi je tiens à vous donner mon humble avis sur les grands principes qui devraient guider son développement et son aménagement.

Je pense que la Ville de Québec et le gouvernement du Québec font fausse route en essayant d'imposer le projet InnoVitam, anciennement connu sous le nom de Zone d'innovation Littoral Est (ZILE), tel qu'il est conçu actuellement. Les deux paliers de gouvernement devraient renoncer à ce projet et repenser l'ensemble du développement du Littoral Est en concertation étroite avec la communauté. Cette co-création pourrait prendre la forme d'un Projet particulier

d'urbanisme (PPU) par exemple, ou de toute autre forme à l'intérieur de laquelle la gouvernance et les décisions seraient partagées, et non imposées du haut vers le bas.

Besoins de la communauté

Sans surprise, la circonscription de Jean-Lesage est l'une des plus défavorisée au Québec avec un revenu médian par habitant bien inférieur à la moyenne québécoise. Suivant ce constat, l'instauration d'une zone d'innovation techno-industrielle dont les objectifs ne répondent pas aux besoins des gens qui y habitent risque d'exacerber les inégalités et entraîner une gentrification fulgurante. La construction du nouvel hôpital de l'Enfant-Jésus et le rachat de nombreux terrains par des entreprises privées pour y construire des condos de luxe sont également des phénomènes qui contribuent à accélérer la gentrification des quartiers.

Il est impératif que tous les projets de développement sur le Littoral Est visent à lutter contre les inégalités économiques, sociales et environnementales. Concrètement, cela signifie d'agir pour améliorer l'accès au fleuve, augmenter la canopée et la biodiversité, réduire la pollution atmosphérique, créer des logements sociaux et des espaces collectifs qui répondront directement aux besoins des citoyens et des citoyennes et amélioreront leur pouvoir d'agir. C'est ce qu'ils et elles désirent ; il ne reste qu'à les écouter.

Les zones d'innovation

Les mutations de notre système économique soulèvent de multiples enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et il en est de même pour le modèle des zones d'innovation (ZI). Ce modèle a vu le jour dans les années 1980-90, dans la foulée de la mondialisation. Essentiellement, le but est de créer des pôles de compétitivité à l'image de la Silicon Valley, et depuis la crise financière de 2007, il y a accélération de cette tendance. Voici quelques enjeux qui méritent d'être soulevés au sujet des zones d'innovation.

Enjeux économiques

- Par l'innovation, on promet de relancer la croissance économique et de favoriser la création de start-ups. Or, ce qu'on remarque plutôt, c'est une concentration monopolistique du capital vers les gros joueurs (GAFAM). Ce modèle de développement économique financé par les fonds publics et bénéficiant au bout du compte principalement à des multinationales m'apparaît contraire à l'intérêt national québécois.
- Alors que ce modèle est vendu comme un projet nationaliste (par la CAQ), il vise pourtant une économie qui nous rendra encore plus dépendants des puissances étrangères et d'intérêts privés.

Enjeux sociaux

- L'implantation des zones d'innovation sur un territoire engendre forcément une forte gentrification, incitant les promoteurs immobiliers à acheter des terrains pour y construire des logements inabordables pour les habitants actuels des quartiers de la Canardière.
- De plus, les ZI ne sont pas conçues pour répondre aux besoins des populations locales.
- Enjeux environnementaux :
- Le concept de ZI repose très souvent sur le développement de technologies. Je suppose que ce sera le cas avec InnoVitam, bien qu'on n'ait pratiquement aucune information sur le projet, mis à part l'axe « santé durable ». Or, les coûts environnementaux des infrastructures technologiques sont importants. Celles-ci demandent une consommation énergétique énorme et nécessitent de nombreux matériaux : ordinateurs, infrastructures numériques, obsolescence programmée, extraction de métaux rares, de terres rares, etc. Ce n'est pas une économie dématérialisée, comme on pourrait le croire.

- Par ailleurs, sur le Littoral Est, la ZI serait située en partie en zone inondable. L'idée d'y construire un parc techno-industriel me semble alors incohérente. Pour pallier la montée des eaux, ne vaudrait-il pas mieux naturaliser les berges et permettre à la biodiversité de reprendre ses droits ?
- De plus, alors que les quartiers Vieux-Limoilou, Maizerets et Vieux-Moulin font face à des enjeux reconnus de pollution de l'air et qu'ils sont soumis à un lourd héritage industriel, l'une des solutions à mettre en place à court terme serait d'augmenter la canopée dans ces quartiers. Maizerets, par exemple, est largement déficitaire : 19% de canopée, alors qu'on devrait viser plutôt entre 30% et 40%.
- En somme, la ZI ne répond ni à la nécessité d'adapter l'aménagement du territoire en fonction des changements climatiques ni aux autres enjeux environnementaux reconnus localement, comme la pollution de l'air par exemple.
- Du développement pour qui ?

Lorsque l'on parle de développement, on pense d'emblée à un développement économique impliquant plus d'infrastructures, d'entreprises privées, de routes, de béton. Mais pourquoi toujours réfléchir à l'aménagement du territoire en fonction du même modèle économique qui enrichit ceux qui sont déjà riches et appauvrit les autres ?

Le concept de zones d'innovation prôné par François Legault dans son livre « Le projet Saint-Laurent » et inspiré de la Silicon Valley, vise essentiellement à créer des parcs techno-industriels déconnectés de la réalité des communautés dans lesquelles ils s'implantent, à dérouler le tapis rouge à des multinationales (en leur vendant des terrains décontaminés à même les fonds publics) et en finançant des entreprises en démarrage dont le destin est souvent de se faire racheter par des multinationales, dépossédant ainsi les peuples de leur territoire et d'une richesse qui bénéficiera principalement à des intérêts privés loin de chez eux.

La fermeture de l'entreprise Medicago est un exemple éloquent de ce qui nous pend au bout du nez lorsque l'on met tous nos œufs dans le panier du privé : dépossession collective, perte d'emplois, de savoir et d'expertise, infrastructures inutilisées et argent public investi en vain.

Entendons-nous bien ; il ne s'agit pas d'être contre tout type de développement économique ni contre les entreprises privées en tant que telles. Il existe toutes sortes de formes d'entreprise, et il me semble qu'il faille favoriser une plus grande diversité de formes, quitte à en expérimenter de nouvelles. L'économie sociale, par exemple, comporte des modèles aussi variés qu'innovants. Si la Ville et le gouvernement du Québec souhaitent innover, ne devraient-ils pas en profiter pour expérimenter un nouveau modèle de gouvernance, en osant partager le pouvoir avec les citoyen.ne.s pour définir l'avenir du Littoral Est? Ce serait un excellent début.

Appui à la vision citoyenne

La Table citoyenne Littoral Est, organisme qui a participé activement aux consultations sur les quartiers de la Canardière, a développé toute une série de propositions pour l'aménagement du Littoral Est. J'appuie sans réserve ses revendications, et tiens à les rappeler ici :

1. Imposer un moratoire sur la vente des terrains publics à des entreprises privées.
2. Mise en place d'un mécanisme de gouvernance partagée avec les citoyen.ne.s pour le développement des 15 terrains visés par InnoVitam.
3. Convertir le garage municipal en centre social autogéré par ou pour des citoyen.ne.s, afin de permettre la mise en place de projets tels que des ateliers partagés et des services de proximité.

4. Transformer l'ancien dépôt à neige à D'Estimauville en forêt urbaine, et améliorer l'accès au fleuve.
5. Transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.
6. Créer des logements sociaux sur le Littoral Est pour limiter le phénomène de gentrification qui est déjà à l'œuvre.
7. Aménager de larges corridors de biodiversité et de mobilité active, notamment du côté sud du chemin de La Canardière.
8. Créer des zones d'agriculture urbaine.

L'humain est intimement lié au territoire qu'il habite, et inversement, la nature est affectée par l'humain. Ainsi, si l'on détruit un milieu naturel, c'est une partie de l'humain que l'on détruit. À l'inverse, si l'on permet à un écosystème de se régénérer, qu'on augmente la canopée, qu'on élimine une partie du béton et de l'asphalte, l'humain en tirera des bénéfices. Avec tous les enjeux de qualité de l'air que l'on connaît en basse-ville de Québec, ne serait-il pas grand temps d'aménager des quartiers plus verts pour compenser la présence historique d'industries lourdes et polluantes ?

Conclusion

À mon avis, la création d'une zone d'innovation (InnoVitam) sur le Littoral Est contribuera à exacerber les inégalités sociales (gentrification), à déposséder les citoyen.nes de leur territoire (accaparement du territoire par le privé) et à limiter grandement les ambitions citoyennes liées à l'accès au fleuve, l'accroissement de la biodiversité, la diminution de la place accordée aux routes/autoroutes, la création de logements sociaux ainsi que la conversion de bâtiments existants en espaces collectifs par et pour les citoyen.ne.s.

Selon moi, les terrains visés par InnoVitam devraient demeurer des possessions publiques et les citoyen.ne.s des quartiers concernés devraient impérativement être consultés sur la vocation des terrains (pas seulement sur des détails d'urbanisme), et plus largement pour développer une vision commune de l'aménagement du territoire.

Je suis conscient que la Ville et le gouvernement du Québec ont signé une entente pour la décontamination des terrains sur le Littoral Est, entente que j'ai eu l'occasion de consulter. Cependant, le ministre de l'Économie et de l'Innovation m'a précisé que le montant octroyé par le gouvernement à la Ville pour la décontamination ne devait pas être interprété comme conditionnel à l'implantation de la zone d'innovation. Considérant cela, je pense qu'il est toujours possible pour la Ville de changer de cap, et de reconsidérer complètement la vocation des terrains visés par InnoVitam. Je serai derrière vous, en tous les cas, si vous choisissez cette option.

Pour finir, je crois très fort à l'autonomie des peuples, à leur capacité de décider ce qui est bon et juste pour eux. Le système politique à l'intérieur duquel nous vivons au Québec (d'autant plus à l'intérieur du Canada) ne laisse que très peu de pouvoir entre les mains de la population. Je pense qu'il faut changer cela et que le développement des quartiers de la Canardière est une opportunité à saisir d'aller dans une direction plus démocratique. En terminant, je vous remercie de prendre en considération les différents points que j'ai soulignés dans ce mémoire. En espérant qu'ils sauront alimenter votre réflexion et orienter vos actions pour l'avenir du Littoral Est, de notre territoire.

Lettre commune (7 citoyens)

Québec, 6 mars 2022

Aux personnes responsables de l'élaboration de la vision d'aménagement pour les quartiers de la Canardière à la Ville de Québec.

Mesdames, messieurs,

Je suis de Québec, et je souhaite vous faire part de mon opinion à l'égard de la vision d'aménagement des quartiers de la Canardière, qui fait actuellement l'objet d'une consultation publique.

Premièrement, je conteste la légitimité du projet InnoVitam, qui est élaboré sans participation citoyenne et avec un manque flagrant de transparence. Je considère qu'un tel projet de développement techno-industriel ne répond pas aux besoins des quartiers concernés. Il est déplorable que la Ville ait choisi d'exclure ce sujet de la consultation en cours. La vocation des terrains vacants visés pour InnoVitam doit faire l'objet d'un débat public, ouvert et démocratique.

Par ailleurs, je souhaite apporter mon appui aux revendications de la Table citoyenne Littoral Est.

Particulièrement, je constate qu'il y a une crise du logement actuellement dans le secteur, et qu'elle risque de s'accroître avec le projet InnoVitam. La gentrification est déjà visible autour de chez moi, avec la multiplication des projets immobiliers de luxe et la hausse du coût des logements. La plupart des personnes qui habitent mon quartier sont des locataires à revenu faible ou modeste. Plusieurs de mes voisins et de mes voisines risquent de ne plus pouvoir vivre dans leur quartier d'ici quelques années. Je demande à la Ville d'adopter un plan d'urgence pour faire face à la crise du logement dans le secteur du Littoral Est.

De plus, je suis préoccupé par le fait que le Littoral Est est un secteur particulièrement pollué par l'activité industrielle et l'omniprésence de la circulation automobile. Pour moi, il s'agit d'un enjeu à la fois écologique, social et de santé publique. L'aménagement des quartiers doit permettre un véritable accès au fleuve et l'atteinte d'une cible de canopée de 40%. Ces objectifs passent par la conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain, ainsi que par la création de corridors de biodiversité, ainsi que le préconise la Table citoyenne Littoral Est.

Finalement, je souhaite exprimer mon soutien au projet de centre social autogéré sur le site du garage municipal. Le quartier a besoin d'un tel espace, voué à la création de liens de solidarité dans la communauté. J'adhère à la vision de la Table citoyenne, et à celle des personnes déjà engagées dans ce projet de cocréation. Je demande à la Ville de Québec de soutenir le développement du centre social autogéré, en cédant la propriété du site à un organisme citoyen ou à une fiducie dont la mission sera d'accueillir un tel projet fondé sur l'autogestion.

Je vous remercie de prendre en compte mon opinion dans l'élaboration de la vision d'aménagement des quartiers de la Canardière. Soyez assurés que je suivrai de près les développements dans ce dossier.

Cordialement,

DEUXIÈME PARTIE : SYNTHÈSE DES MÉMOIRES

Une synthèse des mémoires offerts par douze organismes est compilée dans le tableau ici-bas. Les mémoires sont disponibles dans leur intégralité sur la [plateforme de participation citoyenne](#).

1. Accès Saint-Laurent Beauport
<p>Thématiques/Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none">• Logements sociaux• Mise en valeur des plans d'eau et des rives• Verdissement et biodiversité,• Qualité de l'air
<p>Recommandations</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les battures de Beauport seront protégées à jamais du remblaiement et de la destruction par un statut légal de conservation et de protection.2. L'autoroute Dufferin-Montmorency sera convertie en boulevard urbain. Les terrains libérés par la transformation de l'autoroute permettront d'aménager une promenade linéaire.3. Les terrains publics construits par remblaiement à même le fleuve seront réaménagés en harmonie avec la nature (arbres, arbustes, forêt urbaine, bassins).4. Un plan d'urgence pour le logement social dans les quartiers du Littoral Est.5. Un accès facilité à la plage de la baie de Beauport pour les piétons et les cyclistes.

2. Accès transports viables

Recommandations

1. Transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain dans une perspective de trafic déduit et de transfert modal. Viser une réduction du débit automobile de l'axe Dufferin-Montmorency en établissant un boulevard urbain de 2 voies routières et 2 voies réservées aux autobus et réduisant la distance à un maximum de 500 mètres entre les intersections traversantes.
2. Relancer la phase 4 du projet de la promenade Samuel-De Champlain avec un tracé linéaire proposant une piste cyclable et une promenade piétonne de qualité en bordure du fleuve.
3. Transformer le boulevard Henri-Bourassa selon un principe de rues complètes en y conservant 2 voies routières et 2 voies réservées aux autobus et en y intégrant une piste cyclable et des trottoirs continus et larges.
4. Appliquer le principe de rues complètes à l'ensemble des axes structurants du secteur et conserver une échelle humaine en : limitant la hauteur des bâtiments entre 4 et 6 étages; favorisant une proximité entre le trottoir et les bâtiments grâce à de faibles marges de recul; et privilégiant un usage commercial au rez-de-chaussée des bâtiments sur les axes structurants.
5. Faire de la place Maizerets un véritable cœur de quartier en y retirant tout transit automobile et espace de stationnement, ainsi qu'en facilitant le développement d'une activité commerciale de proximité.
6. Multiplier les projets de vélorues et de rues partagées à l'intérieur des quartiers, ainsi que la mise en place de voies automobiles à sens unique qui limitent la circulation de transit.
7. Assurer la connectivité entre les établissements scolaires et les corridors cyclables actuels et prévus.
8. Mettra rapidement en place une dérogation sur une norme minimale de stationnements dans un rayon de 800 m aux abords du tramway dans une perspective d'abolition de la norme et d'implantation d'une norme maximale à l'échelle de la Ville. Inclure une obligation d'inclusion de stationnements pour vélos et d'autopartage.
9. Appliquer l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) à toutes les étapes de la vision d'aménagement.
10. Mettre en place un plan d'action pour lutter contre la gentrification dans la vision d'aménagement.
11. Bonifier l'offre en transports collectifs au-delà de l'axe Canardière, en priorisant les zones ayant les plus hauts de défavorisation matérielle et sociale et les axes nord-sud.
12. Soumettre à une consultation publique démocratique et ouverte la vocation des terrains visés par InnoVitam et, d'ici là, en suspendre le développement.

# 3. Association québécoise des médecins pour l'environnement	
Thématiques/Enjeux	Recommandations
Choix du site pour la Maison de l'Innovation	1. Évaluer les niveaux de pollution atmosphérique et sonore, actuels et projetés de ce site.
Pertinence de changer dès maintenant le zonage de l'ancien dépôt de ce site	2. Atteindre d'avoir élaboré une vision d'aménagement de la Zone d'innovation Littoral Est en concertation avec la population avant de changer le zonage de ce site.
Bonification du projet de Zone d'Innovation Littoral Est	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'air et confort sonore - Transports collectifs et actifs - Augmenter la sécurité des déplacements - Ville à échelle humaine - Incitation à l'activité physique - Bénéfices économiques
Espaces verts et milieux naturels	<p>3. Contrer l'injustice environnementale de la population de ce secteur en augmentant la superficie de boisés de parcs ainsi que l'accès physique et visuel au fleuve afin d'équivaloir à des secteurs comme Sainte-Foy/Sillery.</p> <p>4. De faire en sorte que chaque citoyen vive à au plus 300 mètres d'un espace vert ou à moins de 5 minutes de marche comme à Vancouver.</p> <p>5. D'interconnecter les espaces verts pour créer un réseau attrayant pour la main d'œuvre qualifiée.</p>
Arbres urbains	6. Viser un indice de canopée de 40% à l'image de la Ville de Toronto.
Architecture biophilique	7. Exiger que les futurs édifices de la Zone d'Innovation Littoral Est soient construits selon les critères de l'architecture biophilique.
Changements climatiques	<p>8. Exiger des édifices carboneutres pour toutes les nouvelles constructions de la Zone d'Innovation Littoral Est en s'inspirant de Vancouver.</p> <p>9. Exiger des stationnements souterrains pour toutes les entreprises et institutions qui s'installeront dans la Zone d'Innovation Littoral Est.</p>

4. Club des ornithologues de Québec

Le littoral du secteur de la baie de Beauport est constitué d'autoroutes, de bretelles d'accès, de voies ferrées et de terrains vagues rendant son accès difficile, voire impossible. En plus de son immense potentiel récréatif, il s'agit d'un milieu écologique d'exception riche en oiseaux de toutes espèces, tant aquatiques que terrestres, et ce, malgré la destruction d'une grande partie de l'habitat au fil des années.

Recommandations

1. Transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain avec l'aménagement d'un parc riverain linéaire accessible à partir de passages piétonniers à niveau et de belvédères d'observation.
2. Les berges doivent être renaturalisées dans les meilleures conditions possibles.
3. Les voies ferrées situées au bout de l'avenue D'Estimauville doivent être enlevées pour permettre l'aménagement d'un accès à la pointe de Maizerets et la pointe.
4. Tous ces projets d'aménagement devront être planifiés en concertation avec d'autres intervenants, notamment le gouvernement du Québec, le Port de Québec, le gouvernement fédéral et les compagnies ferroviaires.

5. Évasion Saint-Pie X

Le projet InnoVitam nous apparaît comme une vision de développement pour une population bien nantie, tout comme le mégahôpital. L'accès au logement et une haute mixité des ménages sont des préoccupations importantes pour nous, InnoVitam est donc inquiétant.

Recommandations

Évasion Saint-Pie X appui les demandes de la Table citoyenne Littoral Est :

1. Que la Ville de Québec soumette à un débat public démocratique et ouvert la vocation des terrains visés par InnoVitam, et qu'entre-temps elle suspende le développement du projet.
2. Que la Ville de Québec mette dès maintenant des terrains à l'abri de la spéculation foncière en utilisant son droit de préemption et sa réserve foncière, et qu'elle élabore rapidement, avec les citoyennes et les citoyens du quartier, un plan d'action d'urgence pour le logement dans le secteur du Littoral Est. Ce plan d'action devrait :
 - a) Établir une cible de logement social en fonction des besoins des résidents.es du quartier;
 - b) Identifier des terrains précis ou des immeubles pouvant accueillir rapidement des projets de logements sociaux portés par la Ville;
 - c) Être doté d'une enveloppe financière conséquente.

3. Que la Ville de Québec adopte une cible de canopée de 40% sur le territoire du Littoral Est, et qu'elle joue un rôle de leadership pour convertir l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain associé avec un corridor de biodiversité. Les aménagements devront prévoir un accès public, gratuit et sécuritaire aux berges du fleuve pour les piétons et les cyclistes, y compris dans le secteur de la baie de Beauport.

# 6. Maison des jeunes de Beauport	
Thématiques/Enjeux	Recommandations
Convivialité	1. Les jeunes apprécient l'ambiance de leur quartier.
Environnement	2. Les jeunes ont une vision positive, car on y trouve de belles maisons et des parcs. Ils trouvent également normal de tolérer un certain seuil de bruit ou d'odeur, car il s'agit d'un quartier très urbanisé. La propreté pourrait être améliorée. Le Chemin Royal, dans le quartier Vieux-Moulin, manque de verdure et d'arbres. La perspective d'un accès au fleuve a été nommée par les jeunes.
Sécurité du quartier	3. Les jeunes ont fait part de leur sentiment d'insécurité lorsqu'ils se déplacent seuls le soir. Ils proposent d'augmenter l'éclairage, notamment aux abords du cimetière, dans les chemins des parcs et à tous les endroits où l'éclairage est déficient. Sur le plan de la sécurité routière, les jeunes trouvent que ce n'est pas sécuritaire de se déplacer à pied ou à vélo, car il manque de trottoirs et les automobilistes ne respectent pas la signalisation.
Accès aux loisirs et services	4. Les jeunes soulignent qu'ils sont bien desservis, mais ils proposent des améliorations en ce qui a trait à l'accès au fleuve, à l'augmentation des espaces verts et de la canopée.
Parc Royal	5. Les jeunes proposent les aménagements suivants : piscine, skate park, lieu ombragé, arbres, accès à l'eau ou à un bloc sanitaire.

# 7. Table citoyenne Littoral Est	
Thématiques/Enjeux	Recommandations
Le projet InnoVitam et la vocation des terrains vacants	1. Que la Ville de Québec soumette à un débat public démocratique et ouvert la vocation des terrains visés par InnoVitam, et qu'entre-temps elle suspende le développement du projet.
L'urgence de la situation du logement dans les quartiers du Littoral Est	2. Que la Ville de Québec mette dès maintenant des terrains à l'abri de la spéculation foncière en utilisant son droit de préemption et sa réserve foncière, et qu'elle élabore rapidement,

(gentrification, logement social)	<p>avec les citoyennes et les citoyens du quartier, un plan d'action d'urgence pour le logement dans le secteur du Littoral Est.</p> <p>3. Ce plan d'action devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Établir une cible de logement social en fonction des besoins des résident.es du quartier; b) Identifier les terrains précis ou des immeubles pouvant accueillir rapidement des projets de logements sociaux portés par la Ville; c) Être doté d'une enveloppe financière conséquente.
La nécessité d'un espace PAR et POUR la communauté	<p>4. Que la Ville de Québec soutienne la démarche citoyenne de création d'un centre social autogéré sur le site de l'actuel garage municipal, et que la propriété du site soit cédée à un organisme citoyen ou à une fiducie ayant la mission d'accueillir un centre social autogéré.</p>
Un territoire à renaturaliser (corridors de biodiversité et forêt urbaine, accès au fleuve)	<p>5. Que la Ville de Québec adopte une cible de canopée de 40% sur le territoire du Littoral Est, et qu'elle joue un rôle de leadership pour convertir l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain associé à un corridor de biodiversité. Les aménagements devront prévoir un accès public, gratuit et sécuritaire aux berges du fleuve pour piétons et les cyclistes, y compris dans le secteur de la baie de Beauport.</p>

8. Conseil de quartier de Maizerets

En mai 2021, en continuité de la Politique d'écoquartier Maizerets (2014), de la Déclaration citoyenne de Maizerets sur la santé (2015) et du Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique (2020), le Conseil de quartier a adopté à l'unanimité les six demandes suivantes :

La préoccupation principale du conseil repose sur la vocation des terrains et l'impact d'un projet comme Innovitam n'a jamais été abordé et que toute possibilité de débat a été écartée lors des consultations depuis 2019.

Recommandations

1. La mise en place d'un mécanisme concret et réel (doté de ressources et de pouvoirs) de gouvernance partagée avec les citoyen.nes pour le développement du Littoral Est (s'inspirer de démarches innovantes à ce sujet comme celles du comité de pilotage et du Bureau de Projet partagé dans le cadre des sites Lachine Est et Louvain Est à Montréal)
2. La mise en place d'un large corridor de biodiversité et de mobilité active sur les terrains du côté sud de La Canardière appartenant à la Ville (ou ceux en voie d'acquisition), du boulevard Henri-Bourassa jusqu'au viaduc des Capucins.

3. La conversion du site du garage municipal au coin Henri-Bourrassa et Canardière (terrains et bâtiments des sites 2 et 3) en OBNL géré par des citoyen.nes permettant la mise en place de projets autogérés (ateliers partagés et services de proximité) selon l'inspiration du Bâtiment 7 à Montréal)
4. La conversion de l'ancien dépôt à neige en espace de régénération et d'accès universel au fleuve (site 4 et 5 et jusqu'au fleuve) selon l'inspiration du Champ des possibles et des travaux étudiants réalisés par des étudiant.es de la Table citoyenne Littoral Est)
5. Le renforcement du réseau d'autonomie alimentaire par la conversion notamment et pas exclusivement du site 7, et des terres des sœurs de la Charité en zones d'agriculture urbaine de proximité et l'installation de serre sur le toit du garage municipal.
6. Le développement d'un plan d'action visant la création de logements sociaux et abordables dans Maizerets comportant des objectifs précis et un échéancier défini afin de contrer les phénomènes de gentrification et d'éco-gentrification.

# 9. Craque-Bitume	
Thématiques/Enjeux	Recommandations
Zones très urbanisées et peu d'espaces verts, faible revenu moyen brut des résident.e.s	1. Meilleur accès aux services et un accès à la terre et à la nature. Le jardin permet une meilleure sécurité alimentaire et un accès à la terre. Un verdissement important est à prioriser dans les quartiers de la Canardière. Il faut que les citoyen.ne.s soient consultés tout au long du processus.
Garage municipal	2. Intérêt des organisations communautaires et offre la possibilité de répondre aux besoins de la population du quartier.
Projet InnoVitam ne favorise que des industries privées à s'enrichir davantage sur des terrains publics sans consulter et prendre en compte les réalités et besoins du quartier.	3. L'organisme souhaite une consultation sérieuse de la population et de la transparence au niveau des développements sur ces terrains publics. Le développement de projets sur des terrains publics doit se faire Par et Pour les citoyen.ne.s et qu'ils soient en harmonie avec la préservation d'un milieu favorisant la santé, la qualité de l'air et l'accès à la nature.

# 10. Table Concertation Habitation Beauport	
Abordabilité	1. En collaboration avec les autres acteurs impliqués, la Ville de Québec doit s'assurer de limiter l'exode des locataires, notamment en prenant des mesures concrètes pour encourager le logement abordable, social et communautaire.
Qualité	2. Le développement d'InnoVitam peut être un facteur de revitalisation positif pour le quartier Giffard, à condition de considérer le bien-être de la population dès la conception ; la qualité du cadre bâti et le verdissement de portions des terrains visés, la présence d'espaces verts et l'aménagement d'accès au fleuve pourraient contribuer à la qualité de vie.
Sécurité	3. Le développement d'InnoVitam doit tenir compte des défis de sécurité, notamment en s'assurant que la circulation piétonnière dans le quartier ne sera pas entravée, en prévoyant de l'éclairage adéquat ainsi que des aménagements pour réduire la vitesse.
Accessibilité	4. La Zone d'innovation Littoral-Est doit se déployer de manière à favoriser l'accès aux services de proximité, en permettant par exemple le développement de tels services et en s'assurant la libre circulation des personnes, qu'elles soient à mobilité réduite ou non, entre les différents points d'intérêt du quartier. Le développement doit également tenir compte des besoins et des compétences des résidents du secteur, notamment en offrant des emplois accessibles à ces derniers.

# 11. Comité Santé Mieux-Être Giffard	
Développement social et économique	1. Le développement proposé par la Ville, y compris InnoVitam, doit être axé sur les besoins sociaux et économiques des citoyens en incluant des logements sociaux et communautaires, subventionnés et non juste « abordable », commerces de proximité pour et avec les citoyens, espaces publics sécuritaires.

# 12. Table de développement local de Beauport	
Participation citoyenne	1. Concernant le projet InnoVitam, il est important de consulter les groupes mobilisés et pour favoriser un partage des savoirs chez des individus qui souhaitent contribuer aux idées et à l'instauration de projets structurants dans leur communauté.
Pauvreté	2. Le projet doit prendre en compte les intérêts des populations sous-représentées en instaurant des mesures de développement responsables et contrôlées avec les citoyens.
Centre social autogéré	3. Ce centre servirait d'un incubateur de nouveaux projets et offrirait des services aux individus et aux organismes communautaires.

Réalisation du rapport

Date

Juillet 2023

Réalisé par

M^{me} Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne